

## UNE HABITATION POPULAIRE DES ANNÉES 1930



21 avril 2001

BRUXELLES (Watermael-Boitsfort), « Cité Floréal », rue des Funkias.

*Les deux grandes cités-jardins jumelles « Le Logis » et « Floréal » se situent dans la grande périphérie sud-est de Bruxelles, près du boulevard du Souverain. Elles s'étendent sur 80 hectares et comptent environ 800 maisons et près de 100 appartements. Leur*

*construction débute en 1921 et se termine en 1937.*

*L'ensemble constitue l'un des principaux éléments de la ceinture de cités-jardins que les autorités publiques envisageaient d'édifier autour de Bruxelles.*

*Le Logis et Floréal se composent surtout de pavillons alignés en petites unités d'immeubles mitoyens et formant des quartiers articulés logiquement les uns aux autres.*

Après la Guerre de 1914-18, une réponse originale est donnée au besoin de logements populaires : les cités-jardins. Les plus remarquables d'entre elles sont peu nombreuses, une vingtaine, et sont construites durant une courte période, de 1921 à 1926.

Les cités-jardins apportent un changement considérable dans les manières d'habiter des classes laborieuses. Contrairement aux cours et aux impasses, repliées sur elles-mêmes, les cités-jardins proposent des maisons désenclavées et ouvertes sur l'extérieur. Elles rompent également avec les ensembles mitoyens des cités patronales. Par le recours aux constructions jumelées ou aux petites unités disposées dans un environnement aéré et verdoyant, elles donnent à la demeure ouvrière une apparence bourgeoise.

Dans les cités-jardins, les rues assurent l'accès aux habitations. Elles ne servent pas d'abord à la circulation des voitures ni au stationnement. Des venelles se fauillent à l'arrière des jardins et conduisent vers des placettes réservées aux piétons. Elles facilitent le passage d'une rue à l'autre et la mobilité des personnes à l'intérieur des quartiers.